

FORMATION DE NOUVEAUX MEMBRES EAP JANVIER 2015

CV DE L'EAPISTE

- Garagiste, car il faut mettre de l'huile.
- Electricien pour réparer les plombs qui sautent.
- Maçon pour abattre des murs.
- Jardinier pour faire des boutures.
- Marin, pour garder le cap ou changer de direction.
- Guide de haute montagne pour prendre de la hauteur et avancer en cordée.
- Infirmier pour panser les plaies.
- DRH pour recruter toujours en CDD, proposer des formations et déléguer.
- Responsable qualité pour s'assurer que chacun remplisse sa formation.
- Et aussi musicien, cuisinier, chef d'orchestre !!!
- Sans oublier que nous travaillons TOUS pour le même employeur !!

L'EAP a le rôle de veilleur, d'écoute de ce qui se vit dans la paroisse. Son rôle est de faciliter, favoriser, soutenir, s'interroger, discerner et relire.

Elle a un rôle de direction et de coordination. Les membres vivent en communion née de la Foi, de l'écoute et de l'estime mutuelle. Les décisions se font à l'unanimité.

L'EAP est, dans le cadre d'une paroisse, de se mettre au service de la mission de l'Eglise qui est d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus ressuscité. Ce qui passe prioritairement par :

- Contribuer, avec le prêtre, à la conduite du projet pastoral.
- Décharger le prêtre du traitement et du suivi des questions techniques, matérielles et logistiques.
- Connaître les personnes, être à leur écoute et faire le lien avec ceux investis dans les services.
- Prendre en compte, pérenniser et adapter les moyens de la paroisse nécessaires à l'exercice de sa mission.

L'EAP, pour exercer sa mission, est appelée à voir, écouter (de façon active et dynamique), accueillir, rencontrer, faire du lien entre les services, les personnes, inventer, risquer, témoigner de la joie de l'évangile, de la richesse de l'engagement, inciter, impulser, proposer un regard positif, aller au-devant, se laisser guider par l'Esprit, rassembler.